MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

**AVIS PUBLIC** 

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice

générale/secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura

une rencontre du Comité de Démolition le lundi le 12 AOÛT 2019

à la Mairie, 7 rue Dr-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Au cours de cette séance, le Comité de Démolition doit statuer sur la

demande de démolition du bâtiment suivant:

**BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:** 

ADRESSE VISÉE: 17 ET 19, RUE BEAUCHAMP

Identification du site concerné:

L'immeuble est situé sur le lot 3 572 850 dont l'adresse est le

17 et 19, rue Beauchamp, à Saint-Roch-de-l'Achigan, propriété de

Gestion Finstar inc.

**OPPOSITION** 

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix

(10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours

qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître

par écrit son opposition à la secrétaire-trésorière et directrice générale

de la Municipalité.

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan ce 26e jour du mois de juillet 2019.

Marie-Josée Masson

Directrice générale et secrétaire trésorière